

wattelse?

N°1

Staying together along the same lines

INTERCONNEXION FRANCE-SUISSE

Un pas de plus vers l'intégration du marché européen

• RTE et SwissGrid ont mis en place un nouveau mécanisme d'allocation par enchères des capacités d'échanges entre la France et la Suisse, complétant ainsi l'harmonisation de l'accès aux interconnexions françaises, et l'intégration des marchés européens de l'électricité.

• **Le 4 janvier dernier**, une étape importante vers le marché unique européen de l'électricité a été franchie. Plus d'une vingtaine d'acteurs du marché a pu, pour la première fois, participer aux enchères sur les capacités d'interconnexion entre la France et la Suisse. Mis en place par RTE et SwissGrid, ce nouveau mécanisme porte sur une capacité de 610 MW. Pour la première fois, 400 MW ont été mis aux enchères sur des capacités annuelles et mensuelles dans le sens France-Suisse. Quant au solde, 210 MW, il est offert aux enchères journalières possibles dans les deux sens de l'interconnexion. Un mécanisme d'attribution infrajournalier est également proposé depuis le 17 janvier 2012. Les enchères ont été confiées à l'opérateur CASC (Capacity Allocating Service Company), qui gère déjà les interconnexions dans la zone CWE et CSE.



ropéen. Ailleurs en Europe, les contrats de ce type avaient été automatiquement annulés en application du droit européen. Mais la Suisse ne faisant pas partie juridiquement de l'Europe, il a fallu attendre que l'un de ces contrats, pour une capacité de 610 MW, arrive à échéance, pour mettre en place le nouveau mécanisme.

Le couplage de marché extensible à terme à la Suisse

• À terme, il sera possible d'étendre à la Suisse le bénéfice du couplage de marché déjà en vigueur dans la zone CWE (Central West Europe réunissant la France, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg). Ce dispositif en pleine évolution permet d'optimiser les mécanismes d'allocation de capacité sur l'ensemble de la zone grâce à un mécanisme coordonné de formation du prix. Cette approche favorise la convergence des prix entre les différentes zones du marché de l'électricité en Europe.

LE CHIFFRE

+89%

LA HAUSSE DU SOLDE EXPORTATEUR DES ÉCHANGES ENTRE 2010 ET 2011.

INFRAJOURNALIER FRANCE-SUISSE : VERS PLUS DE LIQUIDITÉ

La refonte des mécanismes d'allocation à la frontière franco-suisse ne s'arrête pas aux échéances de long terme ou journalières. Depuis le 17 janvier, RTE et SwissGrid proposent un nouveau service d'allocation des capacités d'échanges en infrajournalier en continu. Ce mécanisme fonctionne sur le principe du premier arrivé, premier servi. Comme sur d'autres frontières, entre la France et l'Allemagne ou l'Allemagne et la Suisse, le service a été confié à l'opérateur Deutsche Borse AG. Cette refonte a également été l'occasion de faciliter l'accès au mécanisme d'ajustement français pour les producteurs situés hors de France, comme cela est déjà le cas pour les interconnexions avec l'Allemagne. Outil majeur pour la construction du marché intérieur européen de l'électricité, le mécanisme d'ajustement en France fonctionne selon les règles du marché et contribue à la sûreté du système électrique européen.

« Mis en place par RTE et SwissGrid, ce nouveau mécanisme porte sur une capacité de 610 MW »

La frontière franco-suisse aura été la dernière à intégrer le mécanisme européen, alors que celles du réseau helvétique, avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, étaient déjà disponibles pour les enchères. Jusqu'à présent, la capacité sur l'interconnexion franco-suisse était saturée par des contrats de long terme, conclus avant la construction du marché eu-

ÉVOLUTION DU MARCHÉ

ENTSO-E vous consulte

ENTSO-E, l'association européenne des gestionnaires de réseau de transport consulte jusqu'au 23 mai 2012 sur le code réseau européen relatif à l'accès aux interconnexions.

• **En application du règlement européen** 714-2009, ENTSO-E, l'association des GRT européens a élaboré un projet de code réseau qui est mis en consultation pendant deux mois jusqu'au 23 mai 2012. L'objet de ce code, appelé CACM (Capacity Allocation and Congestion Management) est de définir les méthodes d'allocation des capacités journalières et infrajournalières ainsi que les méthodes de calcul de capacités entre les différentes zones de marché. Ce code entrera en vigueur en 2014 après son approbation par les instances européennes. Ces règles, concertées avec l'ensemble des acteurs, renforceront l'intégration du marché de l'électricité en Europe.



Par ailleurs, dans son plan de développement du réseau sur dix ans, rendu public le 1^{er} mars, l'association estime que cette intégration nécessite le renforcement ou le déploiement de 18 200 kilomètres de lignes à travers l'Europe au cours de la prochaine décennie.

Pour plus d'info : www.entsoe.eu

DÉCRYPTER LE MARCHÉ

Passer de l'obligation d'achat au marché

RTE vous accompagne dans vos démarches pour accéder aux mécanismes de marché, à travers l'élaboration d'une offre de formation.

• **Producteurs sous obligation d'achat**, vous envisagez d'entrer sur le marché de l'électricité. Tournez-vous vers RTE pour comprendre le fonctionnement des mécanismes du marché et connaître les principales démarches à entreprendre. Généralement, vos interrogations portent sur quatre thèmes principaux :

- La contractualisation de l'accès au réseau.
- Les rôles respectifs du responsable d'équilibre et du responsable de programmation.
- Leur participation aux Services Système.
- Les appels d'offre d'effacement.

Les chargés de relations clientèle se tiennent à

vos dispositions pour répondre à ces interrogations. Dans ce cadre, RTE envisage de développer une offre de formation dédiée, fournissant les outils et la compétence nécessaires pour devenir un acteur du marché à part entière. En particulier, RTE propose un outil de simulation baptisé DREAM. Ce didacticiel, déjà utilisé en interne, a vocation, d'ici la fin de l'année à être utilisé lors des sessions de formation clients.

Ce nouvel accompagnement s'inscrit dans une perspective à moyen terme de développement massif des énergies renouvelables et d'intégration évolutive de ces dernières aux marchés d'électricité.

EN BREF

Solde excédentaire des écarts des RE pour 2010

A l'issue du processus de règlement des écarts pour l'année 2010, le compte ajustement/écarts présente un solde excédentaire de 36 millions d'euros. Comme prévu dans les règles, cette somme sera reversée, au mois d'avril, aux Responsables d'Equilibre en fonction de leurs écarts.

France-Espagne : Vamos !

Les deux tunneliers, Canigou et Alberas, sont à pied d'œuvre dans le massif des Albères pour percer les 8,5 kilomètres qui les séparent, en vue de la création en 2014 de la future liaison d'interconnexion France-Espagne. Cette liaison à courant continu augmentera significativement la capacité d'échange entre les deux pays, la faisant passer de 1 400 à 2 800 MW.

Le plein d'énergie pour les JO de Londres

Après une réduction de la capacité de la liaison France-Angleterre pendant un an, en raison de sa rénovation en profondeur, RTE et NG (National Grid) prévoient un retour à pleine capacité de l'interconnexion (2 000 MW) durant l'été 2012.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Eco2Mix : le mix énergétique français sur smartphone

A télécharger sur Google play ou sur App Store, l'application pour smartphone Eco2Mix permet de connaître en temps réel la consommation française, la production par filière ou l'évolution du volume d'émissions de Co2 en fonction du parc de production démarré en France.